



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 18 septembre 2019

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

La responsable de l'Unité Police de l'Eau

à

Affaire suivie par
delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr
03 87 34 33 22

Monsieur le Maire
Mairie de MANOM
57100 MANOM

Objet : Dossier de déclaration concernant la réalisation d'un puits pour l'arrosage d'un terrain de football – N° 57-2019-00386
Recevabilité

PJ : Descriptif de l'opération
Récépissé en date du 12 août 2019
Dossier de déclaration

REF DDM\Dossiers instruits_en cours\Forage - pompage\MANOM\2019 D FORAGE ARROSAGE TERRAIN FOOT

Monsieur le Maire,

J'accuse réception, en date du 12 août du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **réalisation d'un puits pour l'arrosage d'un terrain de football à Manom**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Les prescriptions de l'arrêté interministériel du 11 septembre 2003 relatif à la rubrique 1.1.1.0 de la nomenclature concernant les sondages, forage, puits et ouvrage souterrain non domestique seront prises en compte ainsi que les dispositions de l'article 2.3 du PPRI.

Vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

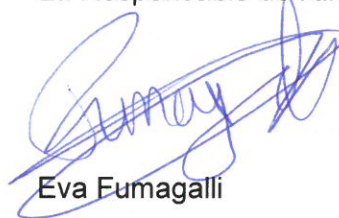
Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an dans les conditions définies à l'article R.421-1 du code de la justice.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissant de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie du courrier valant avis de recevabilité pendant la durée d'un mois minimum. Le dossier de déclaration, transmis en pièces jointe, devra être consultable en mairie.

A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez.

Je vous prie d'agr er, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distingu es.

La Responsable de l'unit  Police de l'Eau, p.i

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Eva Fumagalli', written over a circular stamp or seal.

Copie :
IROLA Environnement
10 rue de la Croisette
54210 Saint Nicolas de Port